



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

**DSDEN de l'YONNE
CIRCONSCRIPTION AUXERRE 3**

DSDEN

Circonscription AUXERRE 3

Affaire suivie par :

Annie BRÉCHAT

Tél : 03 86 72 20 47

Mél : secaux3@ac-dijon.fr

12 bis, Boulevard Galliéni

BP 66

89011 Auxerre cedex

Auxerre, le 1^{er} octobre 2024

L'inspecteur de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Objet : stage de réussite des vacances d'automne.

Dans votre école, un ou des enseignants volontaires vont intervenir pendant les vacances d'automne pour conduire un stage de réussite à destination des élèves du CP au CM2 .

Point d'attention : l'exercice de ces missions est conditionné à la validation préalable de parts fonctionnelles dans le cadre du PACTE.

Les séances auront lieu à raison de trois heures par jour, le matin ou l'après-midi :

du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024

ou

du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024.

pour des groupes de cinq élèves minimum.

Je vous demande de bien vouloir communiquer à la circonscription :

- votre intention d'organisation de stages (fiche de mise en œuvre des stages) pour le Jeudi 10 octobre 2024.
- les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, horaires, renseignements d'urgence, consignes de sécurité, etc.) avant les vacances.

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous remercie de votre précieuse coopération.

L'inspecteur de l'éducation nationale
Christophe BETHERY

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse à vous remettre complété ;
- une fiche-élève (bilan de compétences) et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage (ces documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).
- une fiche de mise en œuvre des stages.